



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

21.026 Pour une école de l'égalité

Intervention de Annie Clerc-Birambeau au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La question des stéréotypes de genres n'est pas anecdotique. Elle structure la réalité des enfants et passe par les livres, les manuels mais aussi et surtout par le contexte scolaire dans lequel évolue l'enfant et les relations avec leurs enseignants et leurs camarades, même si d'autres acteurs comme la famille restent importants.

Les stéréotypes se reproduisent et se transmettent encore aujourd'hui de manière inconsciente et débouchent sur des inégalités. Or même si la question de l'égalité est une évidence et qu'elle n'est plus contestée, elle n'est pas encore partie prenante de l'enseignement. L'égalité se construit pierre après pierre, elle n'est pas encore atteinte dans les faits et, dans ce domaine, l'école a un rôle fondamental à jouer. Elle permet les questionnements sur le choix et les comportements des personnes, sur le choix de sa profession tout comme sur la question des violences.

Le rapport qui nous est soumis dresse un état des lieux de ce qui commence à se faire mais, pour une partie du groupe socialiste, il manque d'ambitions et ne répond pas entièrement aux postulats...

Les méthodes d'enseignement, progressivement, au rythme de leur re-impression tentent d'améliorer la prise en compte des questions liées à l'égalité. Une grille de critères et d'indicateurs permettent une analyse et une relecture en fonction des représentations pluriculturelles et d'une représentation équilibrée des genres. Un effort au niveau romand est fait. Nous le saluons.

Les brochures de l'école de l'égalité peuvent être, pour certaines matières, un soutien qui complète et renforce cette matière. Mais force est de constater que ces brochures sont méconnues et peu ou pas utilisées. Des enseignantes et enseignants n'en connaissent même pas l'existence ! Nous attendons des pistes pour en faire sa promotion au sein de l'École neuchâteloise, le Conseil d'État n'en dit rien.

Des critiques sur ces documents sont émises par la commission pédagogique de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse Romande et du

Tessin (CIIP). Nous les entendons et pouvons les partager, mais ces premières brochures ont eu le mérite de bousculer et d'interroger. Que sera-t-il fait de ces critiques ? Qui les remonte à la conférence romande des bureaux de l'égalité ? Qui suivra l'introduction des propositions faites ? Le rapport ne le dit, également, pas.

Les enseignantes et enseignants conservent une influence importante dans la manière dont les genres et les cultures sont représentées et associées à des situations valorisantes ou non. Ce sont leurs postures qui jouent un rôle important de vecteur culturel. Aussi devraient-ils être mieux sensibilisés aux questions de genre et de multiculturalité pour les transmettre aux élèves. Une formation par cercles scolaires ou collèges pourrait-elle être envisagée ? Une formation qui irait plutôt vers les enseignantes et les enseignants que l'inverse ? Là aussi, nous sommes en attente de pistes concrètes.

Y a-t-il une volonté réelle pour un enseignement de l'égalité ? Quel est le cadre donné aux enseignants ? Y a-t-il une ligne transversale qui leur est demandée ? Oui nous donnons beaucoup de missions à l'école, mais ne doit-elle pas former de futur·e·s citoyennes et citoyens ?

Le Conseil d'État considère que l'égalité des genres est une question qui doit être promue à travers les pratiques des enseignantes et des enseignants ; il reconnaît l'importance de traquer, partout où ils existent encore, les stéréotypes de genre et qu'un véritable soutien à cette vision serait sans aucun doute bénéfique... Super, mais ensuite que met-il en place ?

La Haute École Pédagogique (BEJUNE) dispense dans le cadre de sa formation initiale deux fois deux périodes – oui 2 x 2 périodes ! – et huit périodes dans le cadre de la formation des enseignants du secondaire. Le Conseil d'État va-t-il intervenir auprès du comité stratégique de la HEP-BEJUNE pour renforcer la formation de base à l'égalité et la déconstruction des stéréotypes en l'inscrivant dans la pratique et le quotidien des futur·e·s enseignantes et enseignants tout au long de leur formation de base ?

Au niveau de la formation continue, combien d'enseignants sont formés ? Combien de cours ont été donnés ? Le Conseil d'État envisage-t-il de faire autrement ?

Le volet «HEP» était l'un des volets, du 2^{ème} postulat 20.158, mais il était également demandé d'étudier deux autres volets. L'un d'eux était l'introduction, de manière uniforme dans l'ensemble de l'École neuchâteloise, de modules sur le questionnement des stéréotypes pour les élèves de notre canton. Certains cercles scolaires sont déjà proactifs sur ce terrain, mais en termes d'égalité des chances, il

nous semble nécessaire que de tels cours puissent être présents dans tout le canton et surtout que la démarche soit soutenue par celui-ci.

Le dernier volet était que la question des cours ou des modules sur le questionnement soit amenée par notre canton au sein de la CIIP. Ceci afin que l'introduction de tels cours ne soit pas une spécialité neuchâteloise, mais bel et bien la volonté que cela soit inscrit dans le plan d'études romand (PER) et les moyens d'enseignement romands (MER).

Le rapport présente quelques évènements, la constitution d'une commission égalité et santé dans le secondaire 2 ; mais il reste muet sur les réflexions futures que les services de l'enseignement obligatoire et post-obligatoire entendent mettre sur pied pour stimuler cette école de l'égalité et à quel horizon. Quels axes entendent-ils mieux développer ? Comment mieux traiter la question de la déconstruction des stéréotypes ? Comment rompre les clichés et les aprioris ? Ce n'est pas facile à mettre en œuvre ; nous pouvons aussi l'entendre, mais il existe des pistes sur lesquelles réfléchir. On ne ressent pas dans ce rapport une réelle volonté de s'engager...

En conclusion, vous l'aurez compris, le groupe socialiste sera partagé.

Si certains pourraient classer le postulat 19.148, d'autres s'abstiendront ou refuseront le classement du postulat 20.158.

Je vous remercie.

Pour le groupe socialiste,
Annie Clerc-Birambeau